



Envoyé en préfecture le 08/06/2023

Reçu en préfecture le 08/06/2023

Publié le

Berger Levault

ID : 077-267702611-20230607-CC2023_12-DE

République Française
Département SEINE ET MARNE
CCAS de Bourron Marlotte

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Séance du 07/06/2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
8	6	8

Vote		
A l'unanimité		
Pour : 8		
Contre : 0		
Abstention : 0		

L'an 2023, le 7 Juin à 18:30, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale Commune de CCAS de Bourron Marlotte s'est réuni à la Salle du Conseil, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur VALENTE Vitor, Maire-Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises aux membres le 01/06/2023.

Présents : M. VALENTE Vitor, Maire-Président, Mmes : CERCEAU Christelle, HAMEL Catherine, JUSSEAU Françoise, PACTON Stéphanie, M. SIMONNET Rémy

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme BRUDER-CAUQUIL Marie-Claude à Mme PACTON Stéphanie, M. CAHEN Yves à Mme CERCEAU Christelle

A été nommé(e) secrétaire : Mme HAMEL Catherine

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture
Le : 08/06/2023

Et

Publication ou notification du :
08/06/2023

CC2023_12 – Modification des tarifs de Portage de Repas

Le nouveau prestataire, Depreytère Restauration, propose en plus de la formule 5 composantes habituelle, une formule 7 composantes (*entrées, plats, légumes, fromage et dessert + potage et laitage*).

Après avoir effectué un sondage, quelques personnes sont intéressées par cette formule, il y a lieu en conséquence, d'en fixer le prix.

	Tarif au 01/04/2023	Propositions
5 composantes	6,30 €	6,30 €
7 composantes	/	7,20 €

Le Conseil d'administration après en avoir délibéré **modifie** les tarifs de portage de repas, à compter du **1er juillet 2023**, comme indiqué ci-dessus.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Le Secrétaire de Séance
Catherine HAMEL

A Bourron-Marlotte, le 08/06/2023
Le Maire-Président,
Vitor VALENTE

